

Le problème des races — Immigration indoue — Opinion d'un 'sauvage'

Une étude sur la reconstitution de l'Empire britannique ne serait pas complète si elle négligeait le formidable problème des races.

Il ne s'agit pas ici des rapports entre Canadiens-français et Anglo-Canadiens, entre Anglais et Hollandais en Afrique-Sud. J'ai indiqué ailleurs l'influence de la propagande impérialiste sur ce qui est, pour nous, le problème national par excellence: l'accord si difficile entre Franco et Anglo-Canadiens¹. Mais c'est là, avant tout, une question d'économie interne qui devra se régler chez nous, indépendamment de toute modification apportée au gouvernement général de l'Empire. Il en est de même de la rivalité entre Anglo-Africains et Boers. Sans doute, l'enquête générale et minutieuse de la *Round Table* devra porter sur ces questions, comme sur la question irlandaise, par exemple. Mais dans un ouvrage succinct, comme celui de M. Curtis, il n'était pas nécessaire d'en parler. L'auteur, du moins, en a jugé ainsi.

Le problème ethnique qui affecte directement le gouvernement de l'Empire, c'est celui des relations entre blancs et hommes de couleur. La complexité de ce problème, au regard de l'évolution constitutionnelle de l'Empire, tient à la diversité des conditions essentielles des divers pays britanniques, si fortement signalées par M. Curtis. La difficulté s'accroît du fait que, de tous les Européens, l'Anglo-Saxon est le moins apte à comprendre les autres peuples. A sa morgue héréditaire, qui marque sa parenté avec l'Allemand du Nord, sont venus s'ajouter l'obtusion développée par l'isolement insulaire et l'alcoolisme, et surtout l'infatuation de ses immenses richesses et l'orgueil de sa domination sur les peuples faibles. Il en résulte qu'en dépit de ses remarquables facultés de gouvernement et, somme toute, l'humanité de son régime, — quand la cupidité ou le fanatisme religieux ne le pousse pas aux brutalités — l'Anglo-Saxon ne sait pas gagner la confiance, encore moins l'affection, des peuples qu'il domine ni même de ceux qu'il s'associe. Or quand la confiance et l'amour sont défaut, la bonne intelligence est difficile.

L'Empire britannique renferme actuellement 433,000,000 d'habitants, dont 60,000,000 d'origine européenne et 373,000,000 d'Asiatiques, d'Africains, etc. Des soixante millions de blancs, cinquante-neuf habitent le Royaume-Uni et les colonies autonomes. Des 373,000,000 de *colored*, cinq millions seulement habitent les pays autonomes; le reste vit aux Indes et dans les dépendances.

Le problème des races, dans l'Empire britannique, se pose conséquemment sous deux formes absolument distinctes: l'immigration des races de couleur dans les colonies blanches; et le gouvernement des colonies exotiques.

Naturellement, M. Curtis traite ces deux questions séparément, mais en fort peu de mots — trop peu, car c'est là le problème impérial par excellence, le plus formidable, le plus complexe, le plus difficile à résoudre. Les esprits les plus solides et les plus déliés de la Grande-Bretagne, les hommes d'Etat les plus pratiques, s'y sont appliqués. Tous attestent son ampleur et l'urgence de le résoudre, aux Indes surtout. Aucun n'a trouvé jusqu'ici autre chose que des palliatifs temporaires et empiriques, dont la plupart n'ont fait qu'accroître le mal.

* * *

La question d'immigration se pose principalement en Australie et, à un moindre degré, à la Nouvelle-Zélande, en Afrique-Sud et à la Colombie anglaise. Pour la comprendre, il suffit de l'étudier telle qu'elle se présente en Australie.

Ces colonies ont adopté contre l'immigration asiatique, et plus particulièrement contre l'entrée des Indous, des mesures d'exclusion d'une extrême rigueur. Elles sont même allées jusqu'à interdire l'accès de leurs ports à tout navire dont l'équipage comprend des lascars. Ces mesures, affirment les Australasiens, se justifient de l'impossibilité, pour les blancs, de résister à la concurrence économique des Indous. Si nous laissons pénétrer les Indous chez nous, dans les régions tropicales principalement, l'abaissement des salaires sera tel que nos travailleurs ne pourront plus vivre. Le pays sera bientôt à la merci des Asiatiques. Il ne nous restera qu'à disparaître. C'est pour nous une question de vie ou de mort. Or les Australiens ne veulent pas mourir, même pour assurer la paix intérieure de l'Empire.

Les Indous invoquent, eux aussi, les 'nécessités économiques'; et, en plus, les principes fondamentaux de la constitution britannique. 'L'Inde, disent-ils, a un surcroît de population. N'est-il pas naturel qu'elle cherche à se déverser dans les autres parties de l'Empire dont le climat et les conditions générales conviennent à ses habitants? L'Inde renferme 315 millions d'habitants dans un territoire qui couvre, en tout, 1,800,000 milles carrés. De quel droit 3 millions d'Australiens nous interdisent-ils tout accès à un territoire de 3,000,000 de milles carrés, presque désert, et dont une vaste proportion est inhabitable pour les Européens? En vertu de quel titre les territoires inhabités de l'Empire appartiennent-ils aux sujets blancs de Sa Majesté plutôt qu'aux bruns, aux jaunes, aux rouges ou aux noirs? On nous affirme que le régime britannique est un régime de justice, de liberté, d'égalité. Comment se fait-il que dans les colonies peuplées d'Anglo-Saxons, qui vantent si hautement la beauté et surtout l'humanité de leurs institutions, nous, sujets de Sa Majesté britannique au même degré que les Australiens et les Canadiens, soyons traités comme des êtres malfaisants et plus méprisés que les nègres aux Etats-Unis? L'argument économique n'est qu'un prétexte. Au contact des Européens, les Indous ne tardent pas à réclamer les mêmes salaires. Le vrai motif, que les Anglo-Saxons n'avouent pas, c'est leur injustifiable préjugé contre des hommes qui les valent mais qui n'ont pas la peau de la même couleur.'

Depuis la guerre, un nouvel argument est venu s'ajouter à ce plaidoyer, déjà fort solide. 'On nous a copiés, disent les Indous, à nous battre en Europe pour la liberté, la démocratie et l'affranchissement des peuples. L'Angleterre et les Anglo-Saxons se glorifient d'être les champions de ces principes et les plus sincères protecteurs des peuples opprimés. Après que nous aurons versé notre sang pour affranchir les victimes de la 'tyrannie' allemande et faire triompher, au profit des autres, les principes britanniques de liberté et d'égalité, les Anglo-Saxons continueront-ils à nous traiter en parias, en terre britannique, au coeur même de notre empire?'

Dans une étude subséquente, nous reviendrons sur cette question fort intéressante de l'influence de la guerre actuelle sur le nationalisme indou; pour l'instant, je me borne à marquer sa portée sur le problème de l'immigration.

* * *

Avec la franchise qui le caractérise, M. Curtis confesse que, "dans l'abstract", le plaidoyer des Indous et de leurs champions, en Angleterre semble irréfutable. Mais, en fait, il donne entièrement raison aux Australiens. Il accepte leur argument économique. Il conseille à ses compatriotes de se représenter ce que seraient leurs propres sentiments, si la Grande-Bretagne, si la ville de Londres, se voyaient menacées d'une invasion étrangère, dans la proportion de six Asiatiques contre chaque Européen qui habite actuellement le Royaume et sa capitale (p. 60).²

En résumé, selon M. Curtis, les Indous ont raison en droit, les Australiens en fait. C'est à peu près la situation de la Belgique et de l'Allemagne, telle que définie, au début de la guerre, par le Chancelier d'Allemagne. Et comme les Anglais sont, en fond, de même mentalité que les Allemands, il n'y a pas à s'étonner que le fait ait jusqu'ici primé le droit.

¹ Le Devoir et la guerre; *Conflit des races* — Montréal, 1916.

² Cet argument est forcé. Les Indous accepteraient volontiers une restriction de territoire de l'Angleterre dans chaque pays britannique, pourvu que le sang n'en soit au Canada.

Si cette comparaison choque les lecteurs sensibles, je les renvoie à une revue anglaise et à un écrivain anglo-saxon. Dans la *National Review* de juillet 1911, un publiciste australien, M. Edmond, écrivait ces lignes significatives: " Pour un grand nombre d'Australiens, la conquête allemande serait un malheur bien moindre qu'une forte immigration de leurs co-sujets des Indes ou d'ailleurs, tout loyaux et pacifiques qu'ils puissent être. En vérité, si la conquête allemande apparaissait comme la seule sauvegarde contre cette immigration, elle serait peut-être accueillie avec faveur." Et il ajoutait que si les autorités impériales tentaient d'ouvrir de force les portes de l'Australie aux Indous, le peuple australien tout entier se défendrait contre la mère-patrie " tant qu'il lui resterait un coup de feu à tirer."

Aucun Australien n'a jamais désavoué ces paroles énergiques. Elles ont été écrites au moment même où la Conférence impériale discutait cette question épineuse. A cette conférence, le ministre des Indes, lord Crewe, fit un appel pathétique à la 'dévotion impériale' des gouvernants des 'nations soeurs'; il leur représenta que tant que les susceptibilités des Indous ne seraient pas apaisées, il serait inutile de parler d'un empire-uni.³ Rien n'y fit. Tous les délégués des colonies, sans exception sir Joseph Ward, ultra-impérialiste, lui notifierent péremptoirement leur irrévocable détermination de garder leurs pays blancs et même d'adopter contre l'immigration indoue des mesures d'exclusion encore plus rigoureuses.

Cet épisode significatif en dit long sur la force de résistance de la 'dévotion impériale' dès qu'elle vient en conflit avec les préjugés ou les intérêts particuliers des divers groupes d'Anglo-Saxons qui composent la famille impériale.

* * *

Des péripéties révélatrices de ce conflit, M. Curtis ne dit rien. Il se borne à conclure que la question est " réglée ". " En cette matière, dit-il, l'autorité suprême (*control*) a été concédée aux gouvernements des Dominions... A cet égard, la ligne de démarcation entre l'autorité impériale et celle des Dominions n'est plus matière à spéculation. Elle a été nettement et fortement tracée, en vertu du principe, inauguré par Durham, que les colonies autonomes ont toute latitude d'assumer tous les pouvoirs qu'elles persistent (*finally insist*) à prendre " (p. 64).

Tout cela ressemble fort à la morale sociale de Treischke et de Bernhardt, en passant par Bismarck; seulement, c'est dit en termes plus " galants ".

Mais, est-ce bien sûr que la question soit finalement " réglée " ?

Sous le régime du self-government colonial, à base exclusivement nationaliste, les autorités impériales avaient une réponse toute prête à opposer aux réclamations des Indous, chaque fois qu'une nouvelle mesure d'exclusion était votée à Melbourne, à Wellington ou à Victoria. ' L'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada sont virtuellement des Etats souverains ', pouvaient répondre en toute vérité les ministres britanniques; ' en ces matières, les colonies autonomes exercent une juridiction exclusive. Elles ont le droit absolu de décider ce qui leur convient. Nous ne pouvons pas plus leur imposer nos vues ou les vôtres que nous pourrions dicter aux Etats-Unis ou à l'Argentine les lois d'immigration que ces pays jugent à propos d'adopter.'

Mais aujourd'hui que l'évangile de la 'solidarité impériale' a remplacé l'ancienne loi de l'autonomie coloniale, cette réponse ne serait plus de mise. Si les Indous, les Australiens et les Canadiens sont solidaires au point d'être tenus en honneur et en conscience d'aider le maître en Europe pour la liberté des Belges et des Serbes, et aussi pour le salut de leur empire commun, ils le sont assurément assez pour ne pas permettre à une catégorie de citoyens de l'Empire d'exclure comme des pestiférés toute une autre catégorie de leurs concitoyens d'une partie quelconque de ce commun empire — étant donné surtout que les autorités impériales ont jusqu'ici refusé aux Indous le pouvoir d'exclure de leur pays les Canadiens, les Australiens, les Néo-Zélandais qui vont y faire le commerce ou exercer des emplois lucratifs rémunérés à même les impôts prélevés sur leurs ' frères ' de l'Inde.

M. Curtis lui-même reconnaît qu'en disposant de cette question à leur guise, les colonies blanches, " nullement responsables du gouvernement des dépendances, n'ont pas compris les difficultés créées [à l'Empire] par leur façon violente de traiter un problème si délicat " (pp. 62-3). Le jour où les colonies blanches seront, avec le Royaume-Uni, *solidairement responsables du gouvernement de l'Inde et des dépendances*, pourront-elles continuer d'ignorer l'aspect impérial de la question pour ne penser qu'à leurs intérêts particuliers?

Le parlement véritablement impérial que M. Curtis veut faire créer pourra-t-il laisser cette question dans l'ordre des matières purement locales?

Lorsque les Indous viendront frapper à la porte du Conseil suprême de l'Empire et réclamer justice contre leurs ' frères ' blancs, les ministres impériaux ne pourront plus répondre, comme les ministres britanniques d'aujourd'hui: ' Nous sommes impuissants. Les lois dont vous vous plaignez relèvent d'un pouvoir égal au nôtre, en ces matières.' La riposte des pétitionnaires serait facile: ' On a constitué un pouvoir suprême pour l'Empire, supérieur à tous les gouvernements locaux, même à celui du Royaume-Uni. Ce pouvoir suprême, que vous exercez, comporte l'autorité absolue sur toutes les matières d'ordre impérial. Comme citoyens de l'Empire, nous avons versé notre sang pour faire triompher à l'étranger les principes de liberté qui font, dites-vous, la base de l'ordre public britannique. C'est à ce titre que nous vous demandons de régler cette question dans le sens du droit, de la justice, de la liberté et des véritables intérêts de l'Empire.'

Il ne restera guère d'autre réponse à leur donner que la maxime ultra-anglaise... et prussienne: *What we have, we hold!*

Combien de temps les Indous s'en contenteront-ils?

J'en causais, un jour, avec un Sikh, ancien élève des universités américaines, anglaises et allemandes. Chose étrange, en dépit de son turban et de la couleur de sa peau, ce 'sauvage' ne paraissait pas convaincu qu'il fût notoirement inférieur à Bob Rogers, à Sam Hughes ou au Dr Edwards. Il ne voulait pas admettre que son contact pût contribuer à avilir la culture intellectuelle de nos députés ni la haute moralité sociale de nos échevins. " Il faudra bien que la question se règle, tôt ou tard ", disait-il avec un calme imperturbable. " Nous sommes patients nous des vieilles civilisations; nous comptons les siècles comme vous les années. Nous sommes pacifiques, aussi. Mais n'allez pas croire que trois cents millions d'êtres humains se laisseront toujours traiter en inférieurs par quinze millions d'autres êtres humains, dont rien ne dénote à nos yeux la réelle supériorité. Si l'invocation du droit ne suffit pas à nous faire rendre justice, nous l'obtiendrons autrement." Mais ce qui ne peut se rendre, c'est la tranquille assurance, la sereine majesté du regard, la douceur inaltérable du ton, surtout quand il disait: " nous l'obtiendrons autrement."

Sur ce problème formidable des revendications de l'Inde, nous reviendrons plus à loisir. Restons aujourd'hui dans les bornes que nous trace l'étude de M. Curtis.

Henri BOURASSA.

³ Un fonctionnaire supérieur du ministère des Indes me disait, à Londres, en juin 1914: " If Canada could see her way to help us out in that matter, it would be worth all the dreadnoughts she could give us."